

Recommandation

# Conditionnement des Dispositifs Médicaux

Dernière mise à jour

07/11/2016

## Etablissements concernés

Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR (Toutes spécialités, Stérilisation), Cabinets et polycliniques (Médical, Dentaire)

## Objet

Le conditionnement des dispositifs médicaux (DM) secs est effectué le plus précocement possible après le nettoyage et le contrôle de fonctionnement afin d'éviter toute recontamination du DM

## Domaine d'application

Service de stérilisation

## Définition

Le conditionnement des DM entend l'emballage des DM .après lavage, vérification et refection du DM

Il permet d'assurer le maintien de la propreté /stérilité du DM jusqu'à son utilisation et protège le DM contre les agressions

## Responsabilité

L'ensemble du personnel du service de stérilisation

## Déroulement

Après le séchage du DM :

- ① laisser refroidir les DM
- ② contrôler la propreté et l'intégrité des DM

- ③ remonter tout le matériel, assurer sa maintenance et contrôler sa fonctionnalité
- ④ reconditionner les sets et les plateaux en se référant aux listes
- ⑤ contrôler l'intégrité de l'emballage prévu
- ⑥ emballer les DM selon leurs fiches techniques :
- papier/plastique : sceller l'emballage avec la soudeuse correspondant et contrôler visuellement la qualité de la soudure
- non tissé : effectuer l'emballage selon la technique utilisée (diagonale, parallèle, Pasteur, Suisse, ...). Poser l'indicateur chimique de procédé
- conteneur : déposer les plateaux emballés dans le conteneur et le sceller

7. contrôler l'intégrité du système d'emballage

8. étiqueter l'emballage

Acheminer les DM dans le secteur "stérilisation"

## Documents et textes de référence

- Bonnes pratiques de retraitement des dispositifs médicaux - Swissmedic 2005
- EN ISO 11607 parties 1 et 2 Emballages des dispositifs médicaux stérilisés au stade terminal